RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

ODEADOM

L'AGENCE BIO

AGENCE COMPTABLE

Désignation des représentants et mandataires

Je soussignée, Lydia DAIGREMONT administratrice de l'Etat, agent comptable du groupement comptable entre l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) et l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence Bio),

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), notamment ses articles 16 et 188 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2017 relatif aux modalités de mise en place d'un groupement comptable au sein des organismes publics nationaux ;

Vu les arrêtés des 27 et 29 novembre 2024 portant nomination de l'agent comptable de FranceAgriMer, de l'INAO, de l'ODEADOM et de l'Agence Bio ;

Vu l'avenant du 27 novembre 2024 de la convention du 30 mars 2020 de groupement comptable entre FranceAgriMer, l'INAO, l'ODEADOM et l'Agence Bio ;

Vu la décision du 27 novembre 2024 portant organisation du groupement comptable entre FranceAgriMer, l'INAO, l'ODEADOM et l'Agence Bio ;

Vu la convention du 2 janvier 2025 relative aux fonctions de responsable financier à l'ODEADOM ;

DECIDE : Dispositions générales

Article 1er

Les articles 2,8,9, 11 et 14 de la décision du 3 janvier 2025 susvisée sont ainsi rédigés :

Article 2

Mandat est donné à l'effet de signer les actes relatifs à l'exercice des fonctions d'agent comptable des établissements du groupement comptable, ainsi que tous les actes de gestion et les affaires particulières que s'y rattachent, à :

- M. Thierry BALIAS, attaché d'administration hors classe ;
- M. Gérard CAPDEPONT, inspecteur divisionnaire des finances publiques ;
- Mme Cécile THIRION, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe ;
- Mme Christine TEULE, attachée d'administration.

Service Recouvrement
Article 8

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence du service Recouvrement des établissements du groupement comptable à :

- Mme Marie-Françoise DELOR, inspectrice des finances publiques, adjointe à la cheffe de service, et cheffe du pôle Recouvrement amiable ;
- M. Laurent LEPAGE, attaché d'administration, juriste contentieux.

Service Visa des interventions

Article 9

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence du service Visa des interventions, à :

- Mme Aude LECLERCQ, attachée d'administration, cheffe de l'unité Visa des aides aux investissements, des études et des certificats (UVAI) et cheffe par intérim de l'unité Visa des aides à l'agriculture biologique, des aides de crise et des programmes opérationnels (UVAB) ;
- Mme Elsa PINHEIRO, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, cheffe de l'unité Visa des aides à l'outre-mer et aux plus démunis (UVAOM) ;
- M. Stéphane BOISSON, chef technicien, des services du ministère de l'agriculture, chef de l'unité Visa des aides à la restructuration du vignoble, à la distillation et à la promotion vitivinicole (UVAR) ;
- Mme Sophie MARSAUD, attachée d'administration, Mission Synthèse.

Article 11

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Visa des aides aux investissements, des études et des certificats (UVAI), à :

- Mme Christelle BARBET, secrétaire administratif de classe exceptionnelle ;
- Gilbert BINSANGOU, Adjoint principal 1ère Classe.

Dispositions finales

Article 14

Un spécimen de la signature des mandataires désignés par la présente décision figure en annexe.

La présente désignation des représentants et mandataires prendra effet au 8 aout 2025 et sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Montreuil, le 4 aout 2025

L'Administratrice de l'Etat
Agent comptable,

Lydia DAIGREMONT

ANNEXE
SPECIMENS DE SIGNATURES

Thierry BALIAS	
Gérard CAPDEPONT	
Cécile THIRION	
Christine TEULE	
Marie-Françoise DELOR	
Laurent LEPAGE	
Aude LECLERC	
Elsa PINHEIRO	
Stéphane BOISSON	
Sophie MARSAUD	
Christelle BARBET	
Gilbert BINSANGOU	